

Une ria polluée, la Laïta

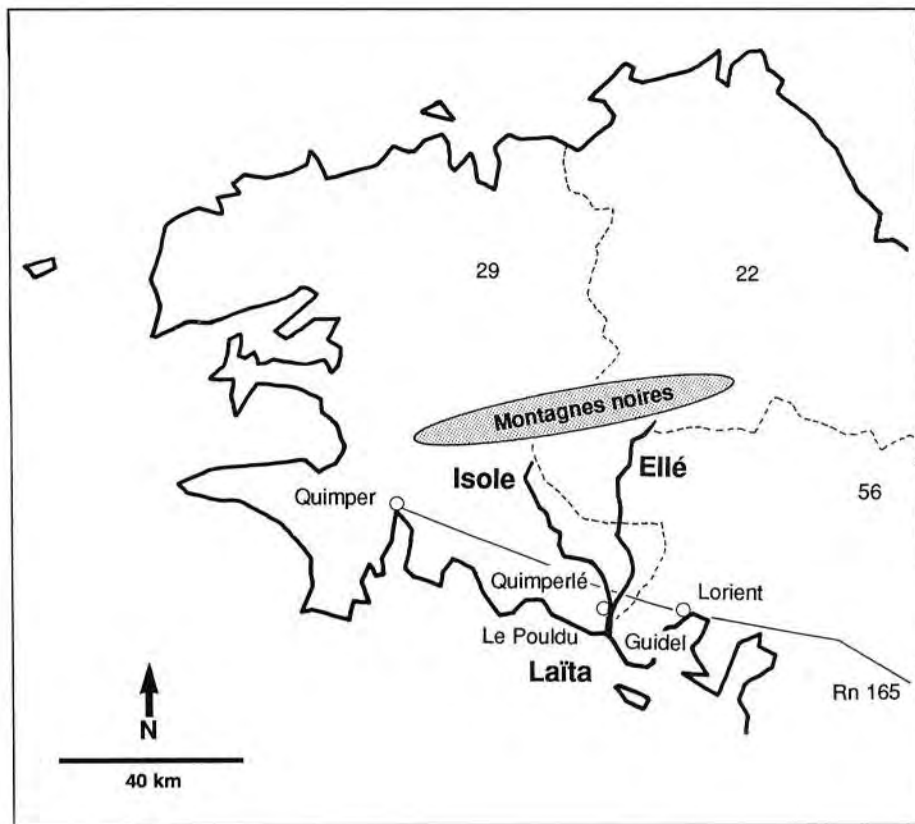
Jean Baptiste GAUDEY

Elle n'est que trop célèbre la Laïta. Trop, parce que la renommée de cette ria du Sud-Finistère est en bonne partie due à l'importante pollution qui la frappe. Cela fait une trentaine d'années que le combat contre la dégradation de la rivière a commencé : un véritable bras de fer avec les industriels. Mais la pollution, qui a atteint des pics phénoménaux au cours des années 70 et 80, semble enfin devoir se résorber durablement.



J.B. Gaudy

La Laïta naît à Quimperlé de la confluence de l'Ellé et de l'Isole. On se trouve alors à 17 km de la mer.



Situation de la Laïta

De l'amont à l'aval de Quimperlé

La Laïta se forme à Quimperlé, au Sud-Finistère, à 17 km de la mer. Elle naît de la confluence de l'Isole et de l'Ellé, deux cours d'eau à pente forte qui ont leur source dans les Montagnes Noires. A leur confluence, Ellé et Isole sont parfaitement limpides. Leurs eaux affichent une qualité de 1A à 1B. Non pas qu'ils soient totalement épargnés par la pollution (ils sont jalonnés de conserveries, de piscicultures et d'élevages industriels) mais leur capacité d'auto-épuration n'est jamais dépassée.

En revanche, une fois passée Quimperlé, la Laïta entre dans le rouge. Globalement, elle se situe en classe 2 (eau de qualité douteuse). la qualité des eaux de la Laïta est parfois meilleure, mais il n'est pas rare de la voir atteindre la classe 3 (qualité critique) voire être hors-classe (eau dangereuse).

En effet, la Laïta connaît des débits particulièrement variables. En période d'étiage, ils peuvent chuter en dessous de 2 m³/seconde, alors qu'ils dépassent largement les 50 m³/seconde en période de fortes eaux. Au cours des étés peu arrosés, la situation peut devenir franchement critique pour la vie piscicole. Le CSP (Conseil supérieur de la pêche), qui a mené toute une série de prélèvements dans la Laïta au cours des années 1991 et 1992, a ainsi mis en lumière des pics de pollution très marqués. Conséquence : certains jours, le taux d'oxygène dissous tombe très bas. Les 23 août et 5 septembre 1991, il n'était que de 0,3 mg/l...

Nul besoin d'aller chercher bien loin les sources du mal dont souffre la Laïta. Elles sont au nombre de trois : les Papeteries de Mauduit, les établissements Bigard, et la ville de Quimperlé. La pollution en provient presque exclusivement.

Les trois pollueurs quimpérois

Au premier rang viennent les PDM (Papeteries de Mauduit). Elles se sont installées à Quimperlé au début du XIX^{ème} siècle. Depuis 1959, elles appartiennent au groupe américain Kimberley Clark. Elles emploient aujourd'hui plus de 800 personnes. On y produit pour l'essentiel du papier à cigarettes. Les PDM en sont un des leaders mondiaux. Plus d'une cigarette sur dix fumée dans le monde a été confectionnée avec du papier fabriqué à Quimperlé. Dans une moindre mesure, les PDM produisent aussi des papiers spéciaux pour l'imprimerie (papier «bible»).

L'usine comprend deux grandes unités : la fabrication de pâte à partir de chanvre et de lin (8500 tonnes en 1987, soit 24 t/jour) et la fabrication de papier (29400 tonnes, soit 82 t/jour). Les rejets des PDM sont donc de deux sortes :

1 - Les «eaux blanches», issues de la papeterie. Elles ne posent pas de réel problème.

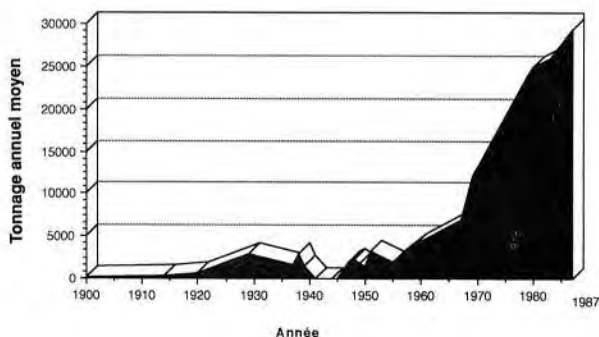
2 - Les «eaux brunes», issues de l'usine de pâte. Elles résultent de la cuisson du lin et du chanvre dans une solution de soude et de sulfure de sodium. Ce sont les fameuses liqueurs noires. Leur composition est particulièrement complexe et variable. Elles comprennent notamment des sulfures, des sucres, des acides gras saponifiés, des phénols, des composés organiques soufrés, de la soude, etc. Elles sont très alcalines (pH 11-12), et très toxiques.

Pendant longtemps, les PDM n'ont procédé à aucun traitement de leurs effluents. Elles rejetaient de 30 000 à 40 000 kg de DCO par jour dans la rivière dans les années 70! L'industrie étant ancienne, la pollution était plus ou moins acceptée comme une fatalité. Ce n'est que dans les années 60, alors que la production prenait peu à peu de l'ampleur, que les boucliers se sont levés. Sous la pression de la population, des pêcheurs, des associations, puis de l'administration, les PDM ont dû prévoir un traitement de leurs effluents. Dans un premier temps, un rejet des eaux usées en mer, par le biais d'un émissaire long, avait été envisagé, au grand dam des pêcheurs et des associations de protection des sites. Ce projet a finalement été abandonné, pour faire place à une véritable épuration.

Depuis 1976, 85% des liqueurs noires sont récupérées, puis incinérées. Les eaux résiduaires (15% résiduels et salin de l'incinération) sont stockées dans un bassin, puis rejetées dans la Laïta, à la hauteur du viaduc de chemin de fer, à marée descendante. Ces mesures ont divisé la charge polluante par quatre. Ce n'était pourtant pas suffisant...

La seconde grande source de pollution est l'abattoir fondé par Lucien Bigard. En 1968, l'entreprise comptait seulement 14 personnes, et abattait 2000 bêtes par an. Aujourd'hui, elle emploie plus de 1000 personnes, et 2000 bovins sont abattus chaque semaine. Bigard (Lucien Bigard a donné son nom à l'entreprise en 1974) est devenu le 3^{ème} abattoir français en une vingtaine d'années (classement toutes catégories). Il s'agit désormais d'un véritable complexe agro-alimentaire à taille européenne. Ses activités se sont considérablement diversifiées au cours des années. L'entreprise ne se contente pas d'abattre les animaux, mais découpe aussi la viande et la transforme (steaks hachés, plats cuisinés, etc).

Chaque semaine, l'industriel utilise plus de 10 000 m³ d'eau pour maintenir son unité de production en état de propreté. Ces eaux rejoignent ensuite deux stations d'épuration. La première a été construite en 1977 et agrandie en 1981-82. Dimensionnée à 65 000 équivalent-habitants, elle arrivait à saturation à la fin des années 80. Il n'était alors pas rare de voir le Dourdu se teinter d'une couleur rouge sang. Une deuxième station (100 000 équivalent-habitants) a donc été construite, et mise en service fin 90. Les effluents de Bigard sont rejetés dans le Dourdu et dans la Laïta par le biais d'un émissaire.



Evolution de la production de papier à cigarette au PDM. Source : M. Kervran



J.B. Gaudoy

La Laïta longe la forêt de Carnoët peu après la sortie de Quimperlé.

Bien que les eaux usées soient particulièrement riches en matières organiques, les deux stations ont de bons rendements. En revanche, les rejets sont très chargés en phosphates, qui ne sont pas traités. Ces phosphates proviennent des détergents utilisés pour nettoyer les installations de l'entreprise. Le risque d'eutrophisation est grand en aval.

Enfin vient la station de traitement des eaux usées de Quimperlé. Elle date de 1965. Construite pour répondre aux normes en vigueur à l'époque, ses performances sont aujourd'hui très critiquées. Quand tout se passe bien, c'est-à-dire par temps sec, son rendement atteint 90%, pour la DBO5, la DCO, et les MES.

Elle ne tourne alors qu'à 80% de sa capacité maximale. Son rendement est certes perfectible, mais il n'y a rien là de véritablement catastrophique.

En revanche, lorsque la pluviométrie est élevée, la station n'épure plus grand-chose. Dimensionnée pour 22000 équivalents-habitants, elle reçoit alors un afflux d'eau de pluie qui la fait littéralement déborder. La station fonctionne dans ce cas à 180% de sa capacité. En clair : une bonne partie des eaux est alors rejetée dans le Dourdu sans aucun traitement...

Ce problème ne devrait pourtant pas se poser puisque les réseaux eaux de pluie et eaux usées sont disjoints. Mais il y a de nombreuses fuites et des mauvais branchements dans les installations des particuliers. Enfin, signalons que la station d'épuration utilise la technique du lit bactérien. Ce procédé déjà ancien a l'inconvénient de ne traiter ni les nitrates ni les phosphates.

Sans être la plus importante des sources de pollution, cette station engendre un bruit de fond perpétuel (avec des pics en cas de pluie) qui vient s'ajouter aux autres effluents.

Par ailleurs, les pollutions agricoles diffuses ne sont pas absentes des eaux de la Laïta, mais, au regard des énormes flux polluants industriels et urbains, elles sont apparues longtemps comme secondaires. Il convient toutefois de signaler que la hausse constante des nitrates, des phosphates, voire des germes pathogènes, est préoccupante.

Des usages perturbés

La pollution s'est manifestée assez tôt dans la Laïta, puisque les textes anciens dénoncent dès le Moyen-Age les rejets

abusifs et les odeurs intolérables des tanneries. La ria servait alors d'égout naturel. Mais, pendant longtemps, elle est parvenue à «digérer» cette pollution. Ce n'est véritablement qu'au milieu du XX^{ème} siècle que les effets réels de la pollution se sont manifestés de façon cruciale. Les usages que l'homme faisait (et fait parfois encore pour certains) de la rivière s'en sont trouvés perturbés.

C'est notamment le cas de la mytiliculture. De très nombreux parcs à moules occupaient le lit de la Laïta. Ils se situaient entre l'embouchure et Saint-Maurice. Victimes de la pollution, ils ont disparu depuis dans les années 60. Les contrôles sanitaires n'ont plus permis la vente des moules de l'estuaire. Dans certaines zones : partie amont de la Laïta (en amont d'une ligne transversale à la rivière passant par la pointe se trouvant à 500 mètres à l'aval de Saint-Maurice), port du Pouldu (chenal excepté), zone de la rive droite de la Laïta riva-ge du Pouldu, zone de la rive gauche de la Laïta rivage de Guidel, la mytiliculture avait été interdite dès les années 40. Ces secteurs avaient alors été déclarés insalubres par l'administration.

On raconte aussi qu'on se baignait couramment dans la Laïta jusqu'au début des années 60. La prairie Saint-Nicolas, juste en aval de Quimperlé, était un site très fréquenté par les baigneurs.

Quand le poisson meurt

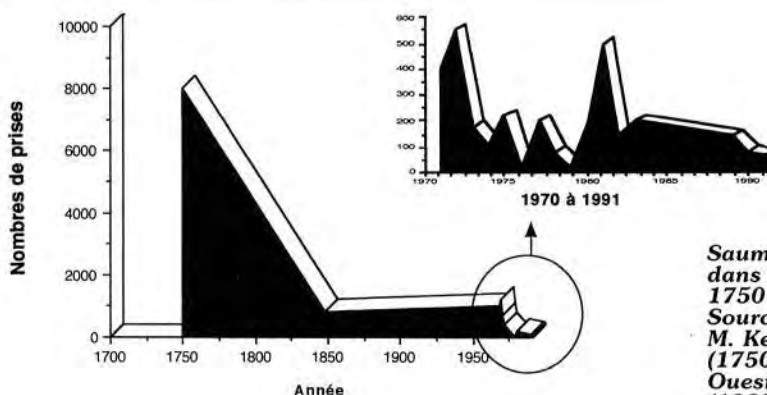
Mais venons en à l'effet qui a le plus frappé l'opinion : la raréfaction du poisson, et tout particulièrement du saumon. Sa pêche remonte à la nuit des temps.

Elle était très courante à l'époque gallo-romaine, où le poisson était consommé frais ou fumé. Au Moyen-Age, le saumon était, d'après certains témoignages, la nourriture des pauvres, des domestiques agricoles, et des prisonniers. Il était alors conservé dans des saloirs en bois. Preuve de son abondance : à la pêcherie des Gorrêts, juste en amont de Quimperlé, sur l'Ellé, les moines de Groix prélevaient un écot annuel de 100 saumons, ce qui semblait très modeste à l'époque. Aujourd'hui, cela représenterait la quasi totalité des prises...

Dans l'Ellé, on pêche en effet chaque année entre 50 et 100 saumons environ, contre 1000 avant les années 70, et 8000 (estimés) au XVIII^{ème} siècle. Un autre indicateur est encore plus significatif : il s'agit du rapport entre les prises de l'Ellé et celles du reste du département. Avant les années 70, entre le quart et le tiers des saumons pêchés dans le Finistère provenait de l'Ellé. Aujourd'hui, ce taux est tombé à environ 5-6%. Et ce, alors que l'effort de pêche n'a pas enregistré d'importants écarts avec les autres rivières du département. La dégradation du milieu a donc été nettement plus accentuée qu'ailleurs.

Pendant longtemps, les passionnés traversaient la France pour être présents sur les rives de l'Ellé le jour de l'ouverture de la pêche. Ce tourisme précoce avait des retombées économiques pour la ville : jusque dans les années 50, les hôtels quimpérois étaient complets en début de saison.

Même si la qualité des eaux de la Laïta s'est améliorée, le saumon, espèce migratrice, ne peut pas toujours remonter l'estuaire. Le problème se pose bien



Saumons pêchés dans l'Ellé de 1750 à 1991.

Sources :
M. Kervran (1750-1983) ;
Ouest-France (1983-1990).

évidemment en période d'étiage, quand un véritable bouchon de pollution entrave encore parfois la libre circulation des poissons.

De plus, vis-à-vis du milieu marin, un estuaire correspond à une zone d'enrichissement des stades juvéniles de diverses espèces de poissons et de crustacés. L'anguille, espèce migratrice, apprécie elle aussi les bancs de sable du lit. Mais l'estuaire reste encore très faiblement colonisé. C'est d'autant plus regrettable qu'il était notamment peuplé de turbots et soles, qui sont des espèces à haute valeur. Une restauration de l'estuaire pourrait donc avoir des effets bénéfiques sur la petite pêche côtière.

Un effort de dépollution

En matière de dépollution, d'importants efforts ont déjà été menés par les industriels. Bien loin d'être suffisants, il est vrai. Mais de nouvelles mesures vont être prises d'ici l'an 2000. C'est tout d'abord le cas des Papeteries de Mauduit, qui, après avoir traîné des pieds, ont accepté de faire des progrès. Les normes de rejets qui les concernaient étaient jusqu'à août 91 fixées par un arrêté préfectoral de mars 1975. Ces normes étaient globalement respectées, mais se sont avérées insuffisantes.

A la suite de la publication d'une étude de l'inspecteur général Poirier, menée en 1988 à la demande du ministère de l'Environnement, la préfecture du Finistère a pris un nouvel arrêté, en août 1991. Il fixe les normes de rejets qui devront être respectées au plus tard le 30 juin 1995 (1000 kg par jour maximum de charge organique).

Un calendrier intermédiaire imposait aux PDM de fournir pour le 30 juin 1993 «des études portant sur un éventuel traitement biologique des effluents, sur l'évolution de leur toxicité, sur la neutralisation du salin, sur l'élimination des déchets engendrés par le traitement des effluents, sur l'impact de la pollution organique résiduelle sur la teneur en oxygène dissous et sur les caractéristiques techniques et financières des installations de traitement».

Il semble que le but de l'industriel soit de gagner dix points dans la récupération des liqueurs noires. Ce taux passerait ainsi de 85% à 95%. Les PDM envisagent de modifier leur procédé de fabrica-

tion de pâte à papier. Un procédé à la soude moins polluant serait substitué au traitement au sulfate.

Cette action de fond s'est doublée de mesures immédiates. Quand le Préfet Maurice Saborin avait convié les PDM à une table ronde, le 6 novembre 1990, l'entreprise s'était engagée à prendre rapidement des dispositions pour lutter contre la pollution durant l'étiage. L'été 1990 avait en effet été particulièrement dévastateur pour le cours d'eau. 1,2 MF ont ainsi été investis. Selon les PDM, les rejets quotidiens en DBO5 seraient passés de 2,2 T/j en juillet 90 à 1,1 T/j en novembre 90, alors que la production de pâte à papier augmentait de 23 à 25 T/j durant la même période. La DRIRE confirmait alors que les PDM étaient d'ores et déjà quasiment dans les normes fixées pour 1995.

Chez Bigard, on a aussi réfléchi sur une épuration plus complète des effluents. Sans attendre une éventuelle obligation réglementaire, l'entreprise a procédé depuis 1992 à des essais de déphosphatation. Le troisième gros pollueur est lui aussi en passe de mieux traiter ses effluents. Nous l'avons déjà souligné, la station d'épuration de la ville est insuffisante, d'autant plus qu'elle ne traite ni les nitrates ni les phosphates. Pour répondre aux nouvelles normes européennes, il faudra pourtant y procéder. Une nouvelle station sera donc construite.

Le projet était en gestation depuis de nombreux mois. Il est maintenant sur les rails. La future station sera intercommunale. Elle associera, outre Quimperlé, les communes de Baye, Mellac, et Tréméven. Elle devrait être dimensionnée pour traiter 2800 m³ par jour, soit plus du double de l'actuelle station. Quimperlé se taillera la part du lion, en utilisant 67% de sa capacité, contre 12,5% pour l'usine Quaker, et 20,5% pour les trois communes rurales.

Vers une reconquête de la ria

Actuellement, la Laïta a un objectif de classe 2. Or, il est manifeste qu'il s'agit plus d'un constat que d'un véritable objectif. Mis en place dans les années 80, ce pseudo-objectif a entériné une situation, au vu des récents efforts de dépollution qui venaient d'être effectués. Aujourd'hui, il

apparaît nécessaire de proposer un véritable objectif qui permette de réhabiliter et de reconquérir l'estuaire. Un objectif de classe 1B dans la partie haute ne semble pas exagérément ambitieux compte-tenu des usages que l'on est en droit d'attendre de la Laïta : sports nautiques (baignade, canoë, etc), conchyliculture, pêche.

Mais on ne peut qu'être frappé par le morcellement des mesures qui ont été prises pour lutter contre la pollution de la Laïta. Les normes ont été fixées au coup par coup, de façon assez arbitraire, par l'administration. On a plus tenu compte des valeurs habituellement appliquées à telle ou telle industrie que des caractéristiques et des aptitudes réelles du milieu récepteur.

En 1993, la municipalité de Quimperlé a -enfin- pris le taureau par les cornes en décidant de procéder à une étude globale de la Laïta. Cette étude, qui intégrait l'élaboration d'un modèle hydrodynamique, a déterminé l'influence de chaque rejet. On a ainsi appris que les rejets des PDM sont responsables de 80% de la DBO5, de 50% des nitrates, et de 25% du phosphore. La station de la ville rejette 35% des nitrates et 35% du phosphore, et Bigard, 30% du phosphore.

Le mérite de cette étude est aussi de proposer des mesures qui concernent à

la fois les trois principaux pollueurs :

- PDM : réduction de la charge organique de 1000 à 320 kg par jour et neutralisation des rejets (pH 7).
- Station de la ville : nouvelle installation de niveau «e», dimensionnée à 30 000 équivalent-habitants, intégrant un traitement des nitrates, des phosphates, et peut-être une désinfection.
- Bigard : traitement plus poussé des nitrates et des phosphates.

Il aura donc fallu près de trente ans pour qu'une amorce de vision globale apparaisse enfin. Et encore ne s'agit-il que de trois pollueurs situés sur la même commune... On est encore bien loin de la prise en considération de la totalité du bassin-versant et d'un contrat de vallée. Une démarche pourtant nécessaire à bien des égards : pour la lutte contre la pollution, cela va de soi, mais aussi pour la gestion des crues. Combien Quimperlé a-t-elle regretté, en janvier 1995, que les talus aient été systématiquement arasés et qu'il n'y ait ni retenue naturelle ni retenue artificielle en amont...

Jean Baptiste GAUDEY est étudiant en MST Aménagement, Institut de Géographie et d'Aménagement régional de l'Université de Nantes.



L'ouverture de la pêche, comme ici, aux Gorrêts, au bord de l'Ellé, en 1990, attire toujours du monde. Mais ce n'est plus la ruée d'antan.